

Assas

Session : Septembre 2016

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit / Première année Master droit

Discipline : *Contentieux administratif*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Titulaire(s) du cours :
M. Bertrand SEILLER

Document(s) autorisé(s) :

Les étudiants traiteront les points suivants en 1h30 et sans document complémentaire :

- 1) L'influence de la Convention européenne des droits de l'Homme sur l'audience devant les juridictions administratives (3 points)
- 2) L'évocation de l'affaire par le juge d'appel (3 points)
- 3) La jurisprudence « Société Intercopie » (2 points)
- 4) Les exceptions à la règle de la décision préalable (2 points)